



GDON du Libournais  
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion  
Email : [animateur@gdon-libournais.fr](mailto:animateur@gdon-libournais.fr)  
Tel : 06 82 43 69 81

## Bulletin Technique 09

Le 09 Juin 2022

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV 10 du 8 juin 2022](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Phloème, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

### L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

<b>Phénologie</b>	Nouaison terminée. Taille des baies variable, de 1 à 5 mm
<b>Mildiou</b>	Maintenir la protection à l'approche du passage orageux du 12 juin
<b>Black rot</b>	Maintenir la protection à l'approche du passage orageux du 12 juin
<b>Oïdium</b>	Absence de la maladie mais maintien de la protection sur stades sensibles
<b>Vers de grappes</b>	Premières captures du 2 <sup>ème</sup> vol
<b>Flavescence Dorée</b>	Période de réalisation des Traitements Obligatoires (voir page 6)

## SYNTHESE METEOROLOGIQUE

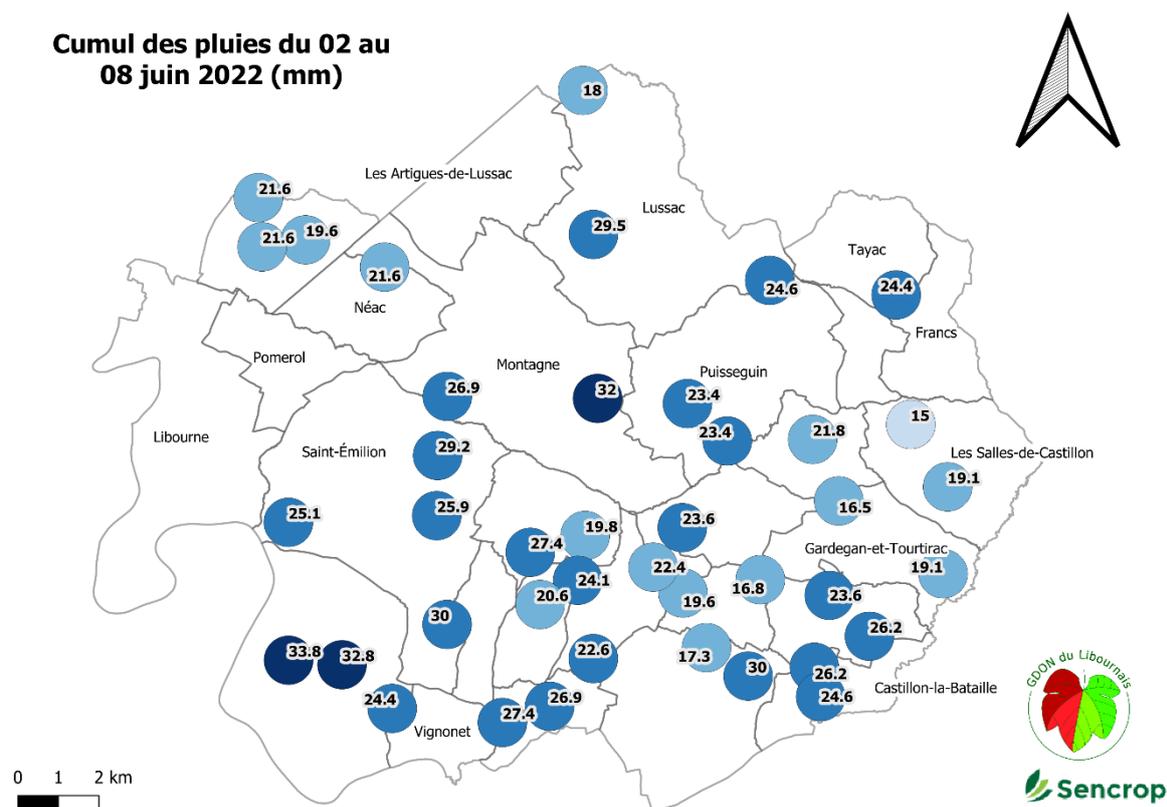
### SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 02 au 08 juin 2022

	Températures			Pluviométrie (cumul)
	Minimales	Maximales	Moyennes	
Valeurs extrêmes sur le territoire (min / max)	10,2 / 13,5°C	27,7 / 30,1°C	19,2 / 20,4°C	15 / 33,8 mm
Moyenne de la semaine	14,8°C	25,1°C	19,8°C	23,9 mm

Tableau 1 : Données météorologiques : du 02 au 08 juin 2022, source Sencrop, 41 points d'analyse

Un climat orageux s'est installé à partir du 1<sup>er</sup> juin. Les T°C maximales (> 28°C) sont atteintes le vendredi 03 juin alors que les minimales restent élevées jusqu'au dimanche 05 juin. Les T°C se sont rafraichies sur le début de la semaine avec des minimales observées le lundi 06 juin (entre 10 et 13°C) et des maximales entre 22 et 25°C. Le mercredi 08 juin a été pluvieux et les T°C sont restées froides, les maximales ne dépassant pas 21°C. Les T°C moyennes sont supérieures de 2°C à celles de la période précédente.

L'épisode orageux débuté le 1<sup>er</sup> juin a entraîné des précipitations sur l'ensemble du territoire le 02 juin et s'est prolongé jusqu'au 04 juin, avec des pluies plus ou moins importantes selon les secteurs. Les cumuls associés à cette période (02 au 04 juin) varient de 4 mm (nord de Saint Magne de Castillon) à 19 mm (Saint Sulpice de Faleyrens). Après trois jours secs, de nouvelles précipitations ont eu lieu le mercredi 08 juin, les cumuls s'échelonnant cette fois de 9,4 mm (Les Salles de Castillon) à 15,2 mm (Saint Magne de Castillon). La pluviométrie agrégée sur la période 02 - 08 juin est présentée sur la carte ci-dessous.



Carte 1 : Cumuls des pluies, sources Sencrop, châteaux et Aquitaine Viti Service, 41 points d'analyse

**Météo prévisionnelle (sources OADEx. Météociel. Météo Blue) : du 09 au 15 juin**

Une hausse des T°C est attendue dès vendredi 10 juin. A partir de dimanche 12 juin, les minimales seront supérieures à 18°C et les maximales supérieures à 30°C. Ces T°C se maintiendront ensuite tout le reste de la semaine.

Cette hausse conduira à un épisode orageux dimanche 12 juin, mais aucun modèle ne lui associe de précipitations importantes, les prévisions variant de 0 à 5 mm. Aucune autre pluie n'est prévue pour la semaine à venir.



## Phénologie au vignoble

*Les observations datent des 07 et 08 juin 2022.*

Toutes les parcelles sont maintenant nouées. Les stades observés varient de nouaison sur les parcelles les plus tardives à grains de 3-4 mm sur les vignobles plus précoces. Le stade moyen est grains de plomb. Une hétérogénéité intra-parcellaire est souvent constatée sur le stade des grappes, la taille des baies variant de 1 mm à plus de 5 mm.



## Observation des ravageurs

**Vers de grappe :** Le bilan des pressions glomérules (G1) est disponible dans notre dernier bulletin, accessible sur notre [site web](#).

### Départ de 2<sup>ème</sup> vol :

**Les premières captures d'eudémis ont eu lieu de manière éparse cette semaine, marquant le tout début du 2<sup>e</sup> vol.** 5 pièges sexuels (sur 54) ont capté 1 ou 2 eudémis sur les communes des Artigues de Lussac, Gardégan et Tourtirac, Libourne, Montagne et Saint Genès de Castillon, représentant une capture moyenne de 0,1 papillon / piège / semaine. Ce départ de vol est confirmé par les pièges alimentaires (PA) de Libourne et Montagne, ayant respectivement capté 3 et 9 eudémis. Les papillons captés dans les PA sont majoritairement des mâles (70%), démontrant que nous nous situons dans les prémices du vol.

02-08 juin	Piège avec captures	Capture maximale	Capture moyenne
Eudémis	7 pièges sur 65	9	0,3
Cochylis	0 pièges sur 12	0	0

Tableau 2 : Relevé du réseau ravageur, semaine 22

### Suivi des pontes

Le suivi des pontes est un indicateur pertinent pour évaluer la nécessité d'une intervention en G2 et pour positionner au plus précis sa date de traitement. Les suivis de ponte peuvent débuter à compter de cette fin de semaine, la présence d'œufs dans les parcelles s'intensifiera probablement à partir de la semaine prochaine.



# Flavescence Dorée

## Zones de traitement obligatoire 2022

Les zones de traitements obligatoires sont disponibles en consultation sur notre site internet [en cliquant ici](#).

Le courrier de traitement obligatoire, précisant le protocole de lutte contre la cicadelle de la flavescence dorée pour chaque parcelle de votre CVI, vous a été transmis en date du 27 avril.

## Dates de traitement obligatoire 2022

**Les dates de traitement obligatoire sont désormais disponibles en page suivante. Retrouvez les consignes de traitement détaillée [en cliquant ici](#).**

## Larves de cicadelles de la flavescence dorée (CFD)

Les larves de CFD sont désormais bien établies dans les parcelles. On constate une baisse des jeunes stades larvaires dans les comptages (fin de la période d'éclosion à suivre ?). Il est possible d'observer les 4 premiers stades de l'insecte au vignoble (L1 à L4).

## Positionnement idéal des Traitements Obligatoires

Les traitements obligatoires montreront leur efficacité dès le début de la fenêtre de traitement. **La mise en œuvre du 1<sup>er</sup> traitement peut se réaliser idéalement avant le 12 juin (cette date est butoir dans le cadre des utilisateurs de Pyrèvert).**

<b>DATES DES TRAITEMENTS POUR LES INSECTICIDES DE SYNTHÈSE</b>			
<b>(VITICULTURE CONVENTIONNELLE)</b>			
<b>LOCALISATION DES PARCELLES</b> (selon courrier du 27 avril 2022)	<b>1er traitement larvaire</b>	<b>2ème traitement larvaire</b>	<b>3ème traitement <u>sur adultes</u></b>
<b>Parcelles contaminées Flavescence Dorée et non traitées en 2021</b>	<b>OBLIGATOIRE</b> ENTRE le 6 et le 12 juin	<b>OBLIGATOIRE</b> 14 jours après le 1 <sup>er</sup> traitement	<b>OBLIGATOIRE</b> à partir de la dernière semaine de juillet
<b>Parcelles à moins de 500 m d'un foyer,</b>  <b>situées dans les SECTEURS :</b>  ART_LUS, ART01, BELV01, COND01, FRAN01, FRAN02, LAL03, LIB01, LIB02, LIB03, LUS01, LUS02, LUS04, LUS05, LUS06, LUS07, LUS08, MONB02, MONT01, MONT03, MONT04, NEAC01, PUI02, PUI03, PUI04, SALL01, SALL02, SALL03, SALL04, STCH01, STCI01, STCI02, STCI03, STEM01, STET01, STGEN01, STMA01, STPA01, STPH02, STSU01, STSU02, STSU05, STSU06, STSU07, STSU08, TAYA01	<b>OBLIGATOIRE</b> ENTRE le 6 et le 19 juin	AUCUN	<b>SELON INSTRUCTIONS DU GDON</b> (courrier à suivre fin juillet / début août)

<b>DATES DES TRAITEMENTS POUR LES UTILISATEURS DE PYREVERT</b>			
<b>(VITICULTURE BIOLOGIQUE)</b>			
<b>LOCALISATION DES PARCELLES</b> (selon courrier du 27 avril 2022)	<b>1er traitement larvaire</b>	<b>2ème traitement larvaire</b>	<b>3ème traitement <u>larvaire</u></b>
<b>Parcelles contaminées FD et non traitées en 2021</b>	<b>OBLIGATOIRE</b> ENTRE le 6 et le 12 juin	<b>OBLIGATOIRE</b> 8/10 jours après le 1 <sup>er</sup> traitement	<b>OBLIGATOIRE</b> 8/10 jours après le 2 <sup>ème</sup> traitement
<b>Parcelles à moins de 500 m d'un foyer,</b>  <b>situées dans les SECTEURS :</b>  ART_LUS, ART01, BELV01, COND01, FRAN01, FRAN02, LAL03, LIB01, LIB02, LIB03, LUS01, LUS02, LUS04, LUS05, LUS06, LUS07, LUS08, MONB02, MONT01, MONT03, MONT04, NEAC01, PUI02, PUI03, PUI04, SALL01, SALL02, SALL03, SALL04, STCH01, STCI01, STCI02, STCI03, STEM01, STET01, STGEN01, STMA01, STPA01, STPH02, STSU01, STSU02, STSU05, STSU06, STSU07, STSU08, TAYA01	<b>OBLIGATOIRE</b> ENTRE le 6 et le 12 juin	<b>OBLIGATOIRE</b> 8/10 jours après le 1 <sup>er</sup> traitement	AUCUN



# Maladies Cryptogamiques

**DATE D'OBSERVATION DES TEMOINS NON TRAITES (TNT) : Le 7/8 Juin**

## RESUME DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES

**Mildiou** : poursuite d'une protection continue en fin de rémanence / lessivage de la protection en cours.

**Black rot** : nécessité de maintenir une protection contre le black rot

**Oïdium** : Symptômes extrêmement rares mais le maintien d'une protection phytosanitaire est nécessaire jusqu'au stade de fermeture de la grappe.

## DETAIL DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES PAR THEMATIQUE

### MILDIU

<b>Contaminations détectées par les modèles</b>	Des contaminations potentiellement importantes, liées aux pluies du 2, 4 et 8 juin sont en cours.
<b>Contaminations à venir</b>	Les modèles de risque ne prévoient pas de nouvelle contamination car ils n'identifient pas de pluie significative sur le 12/13 juin. D'autres modèles météorologiques prévoient quant à eux une tendance orageuse sur la journée de dimanche 12 juin et viennent donc nuancer la projection.
<b>Symptômes détectés</b>	<p>Les symptômes issus des contaminations du mois de mai sont visibles sur feuilles et sur grappes. Les conséquences des pluies du 02 juin sont visibles sur feuilles et en cours d'apparition sur grappes.</p> <p><b>En parcelle traitée</b> : Une progression générale du mildiou est constatée avec des taches visibles dans la quasi-totalité des parcelles. Les fréquences d'attaque restent non problématiques dans la majorité des situations mais quelques parcelles présentent des situations à surveiller (1 tache par piquetée, rares attaques de rot gris). Des attaques de rot gris significatives ont été observées sur le cas spécifique du foyer du nord de Lussac.</p> <p><b>En Témoin non traité</b> : Les symptômes évoluent toujours assez peu car les conséquences des pluies de début juin n'étaient pas encore visibles lors de l'observation. 9 placettes sur 16 présentaient des attaques de mildiou sur feuilles, avec une fréquence toujours faible (1,5% feuilles touchées). Une unique placette, celle touchée la plus fortement au 30 mai, présentait une forte attaque de rot gris (12 % grappes touchées).</p>
<b>Symptômes en cours d'apparition</b>	De nouvelles taches pourraient apparaître le 10 juin (pluies du 4 juin) puis plus majoritairement aux alentours du 15 juin (pluies du 8 juin).

Conclusion	<p>La pression mildiou reste globalement bien maîtrisée. Des symptômes pourront apparaître régulièrement jusqu'au 15 juin et les conditions météorologiques restent incertaines sur la journée du 12 juin.</p> <p>Il est actuellement conseillé de maintenir une protection mildiou en continu, dès lessivage ou fin de rémanence de la spécialité utilisée.</p>
------------	--

### BLACK ROT

Contaminations détectées par les modèles	L'ensemble des contaminations survenues pendant le mois de mai est désormais visible au vignoble.
Contaminations à venir	Pas de nouvelle contamination prévue par les modèles sauf si épisode orageux significatif sur la journée du 12 juin.
Symptômes détectés	<p>Les conséquences de l'orage du 15 mai sont visibles au vignoble depuis le 30 mai. Une nouvelle série de contaminations, liées aux fines averses du 22 au 25 mai, est visible au vignoble depuis le 7 juin.</p> <p><b>Dans les Témoins non Traités</b> : on constate toujours une assez forte progression du black rot consécutive à l'orage du 15 mai puis aux averses du 22/25 mai. La quasi-intégralité des placettes est concernée (15 sur 16). La fréquence d'attaque foliaire moyenne passe de à 3,65 % à 6,94 % et a été multipliée par 4 en 15 jours. Les premiers dégâts sur grappes (rares) sont observés le 7 juin sur la placette de Lussac.</p> <p><b>Dans le vignoble traité</b> : la progression du black rot n'est pas aussi visible que dans les TNT, probablement car la bonne gestion de l'orage du 15 mai a permis de limiter la présence de la maladie et de réduire considérablement les phases de contaminations secondaires potentielles survenues entre le 22 et le 25 mai.</p>
Symptômes en cours d'apparition	Les conséquences des pluies du 02 au 08 juin seront visibles durant la dernière quinzaine du mois de juin.
Conclusion	<p>Le vignoble traverse actuellement le stade de sensibilité maximale au black rot sous des conditions météorologiques favorables aux contaminations. La présence de la maladie est régulière mais bien maîtrisée dans le vignoble traité. L'observation des placettes non traitées témoigne d'une virulence potentiellement élevée du black rot cette année.</p> <p><b>Il est donc nécessaire d'assurer une protection contre le black rot sous les conditions climatiques actuelles et jusqu'à la fin de l'épisode orageux prévu le 12 juin.</b></p>

### OÏDIUM

Stade de réceptivité	La floraison se termine actuellement, marquant la fin du stade de réceptivité maximal de la vigne à la maladie. Les grappes sont encore sensibles jusqu'au début de leur fermeture.
----------------------	---

<b>Symptômes détectés</b>	Quelques rares symptômes d'oïdium ont été découverts cette semaine en Gironde (source phloème) mais la maladie reste quasi-absente du vignoble.
<b>Evaluation du risque dans les jours à suivre</b>	Le retour de T°C élevées, associées à de fines averses potentielles et des hygrométries marquées, est favorable à l'oïdium.
<b>Conclusion</b>	<p>La vigne traverse le stade de forte sensibilité à la maladie et le stade phénologique des grappes ne permet pas pour le moment d'envisager l'arrêt de la protection.</p> <p>L'oïdium est très sensible aux rayons UV. L'ensemble des travaux en vert (épamprage de tête, dédoublonnage et effeuillage) constituent une excellente méthode de lutte prophylactique en exposant les grappes au rayonnement solaire et en favorisant la circulation de l'air à l'intérieur du cep.</p> <p>Il s'agit également d'une excellente situation pour repérer les éventuels départs de foyer et adapter les stratégies au cas par cas au moment de la fermeture de la grappe.</p>

**Prochain bulletin : le 16 juin 2022**

**L'équipe du GDON du Libournais,**